



Direction des travaux publics et des transports
Office des ponts et chaussées
Arrondissement d'ingénieur en chef III

Grand Nods 1
2732 Loveresse
+41 31 636 49 50
info.tbaoik5@be.ch
www.be.ch/opc

IIIe arrond. d'ingénieur en chef, Grand Nods 1, 2732 Loveresse

Fermeture au trafic - **PROLONGATION**

Route cantonale n° 1325 : Front. NE/BE – Nods – (Frinvillier) – Romont – front. BE/SO Commune :
Orvin
430.20359 / Renouvellement - Chaussée : Orvin, sortie Ouest

Tronçon	Orvin, sortie Ouest (direction Le Jorat)
Durée	Du lundi 30 septembre à 6h00 au mercredi 2 octobre 2024 à 20h00
Dérogations	Aucunes
Conduite de la circulation	Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu dans les deux sens par la rive Nord du lac de Biemme (Frinvillier – Biemme – La Neuveville – Prêles – Lamboing) pour l'axe Frinvillier – Lamboing et vice versa.
Restrictions	Interdiction générale de circuler dans les 2 sens. Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.
Motif de la mesure	Pose couche de roulement.
Informations juridiques	En vertu de l'article 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de revêtement et de pavage étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 1er Octobre 2024

Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Arrondissement d'ingénieur en chef III